



Déclaration valant saisie

Par **David199**, le **25/11/2023** à **20:42**

Bonjour,

J'étais parti pour acheter un véhicule de collection mais en générant le certificat de situation administrative, je vois une déclaration valant saisie en date du 30/11/2040, je ne vois pas comment cela est possible, si quelqu'un passe par la et peux me dire si il faut que je passe mon chemin pour cet achat ...

Merci

Par **Marck.ESP**, le **25/11/2023** à **21:01**

Bonsoir et bienvenue

30/11/2040 ?

Ce serait une date de fin d'un nantissement ou gage...

Il faudrait demander des précisions à l'ANTS

En tout cas, pour vous vendre ce véhicule, le propriétaire doit préalablement obtenir une mainlevée.

Tout cela risque d'être long et n'achetez pas ce véhicule avant l'obtention d'un quitus.

Par **David199**, le **25/11/2023** à **21:08**

Merci pour votre retour rapide, pour l'instant je me suis rétracté, je vais quand même demander à l'ants car cette date est incompréhensible...